



La Feuille des Peupliers



Novembre 2002

Numéro 9

"Les Peupliers", association loi 1901. 3, place de l'Abbé-Georges-Hénocque. 75013 Paris. e-mail association.lespeupliers@wanadoo.fr

É D I T O R I A L

A lors, quelles sont les nouvelles du quartier vert depuis la rentrée de septembre ? Eh bien, il n'y en a guère... Il semble que le projet soit frappé de léthargie depuis l'été dernier. Quelques travaux ont bien été réalisés rue Damesme mais cela ne constituait pas les débuts du chantier du quartier vert. Depuis, plus rien...

Ou plutôt si. Un événement est venu conforter la prudence de Sioux affichée place d'Italie : la réalisation du "premier quartier vert de Paris", dans le XIV^e arrondissement voisin.

Cette opération a, ce qui était à prévoir, entraîné un concert de critiques, plus ou moins fondées. A côté des irréductibles de la voiture et de ceux qui n'aiment pas qu'on change leurs habitudes, on trouve aussi des habitants de rues naguère paisibles, qui se retrouvent aujourd'hui avec des flots de véhicules devant leur porte, compte tenu de l'inversion de certains sens de circulation.

La leçon est simple : si on bouche une entrée, il ne faut pas que le flux se reporte ailleurs, mais qu'il soit tari. C'est le but à atteindre et il a été clairement énoncé par la mairie de Paris : il s'agit de diminuer la circulation automobile, pas de la renvoyer d'une rue à une autre, d'un quartier à un autre.

Il faut, bien sûr, prendre l'avis de tous – habitants, commerçants, associations – et tenir compte des leçons du quartier Alésia, mais nous devons rester vigilants pour que la consultation annoncée ne serve pas de prétexte à renvoyer le projet aux calendes ni ne le vide de sa "substantifique moelle", cédant en cela à des sirènes... un peu trop bruyantes.

Ne circulez plus, y'a tout à voir!

Michel Utgé-Royo

Visite du tramway de Lyon

La mairie du XIII^e a organisé, le 10 septembre dernier, une visite du tramway de Lyon à l'attention des associations. L'association Les Peupliers faisait partie du voyage. Compte rendu.

Malgré la mise en service d'une nouvelle ligne de métro en 1993, la part des déplacements en voiture continuait de progresser à Lyon. Cela a conduit la Ville à proposer un tramway dès 1996, avec la volonté affichée de réduire "la part de marché" de l'automobile en ville et de lutter contre la pollution et le bruit.

La concertation s'est appuyée sur le plan de déplacement urbain (Pdu). Trois scénarios chiffrés ont été proposés dont la prolongation du métro. En 1997, le tramway est préféré aux autres scénarios et obtient 70 % des suffrages. Son coût est cinq fois inférieur au coût d'un réseau enterré.

Malgré cela, l'opposition au tramway est très dure tout au long des travaux, jusqu'à devenir un enjeu politique à la veille des élections.

La mise en service

Depuis janvier 2001, deux lignes ont été réalisées qui desservent, outre le centre ville, les deux campus universitaires de Lyon, des hôpitaux et des quartiers excentrés. Aujourd'hui,

elles transportent 90 000 personnes par jour. En quatorze mois, les objectifs à trois ans ont été atteints, sans perte de fréquentation pour le métro.

Le travail de requalification urbaine s'est fait de façade à façade et intègre une réorganisation complète des composants de l'espace public. L'élément végétal fait partie intégrante du projet par la présence de zones engazonnées sur le passage du tramway et de nombreuses plantations d'arbres.

Des avenues, véritables autoroutes urbaines avec deux voies dans chaque sens sont passées à une seule voie par sens avec le tramway réduisant les nuisances sonores jusqu'à 7 décibels.

On accède au tramway au moyen d'un quai et la station fait toute la longueur du véhicule (32 m). Des pentes douces permettent d'accéder au quai, lui-même en continuité avec le plancher du tramway, ce qui ne pose donc pas de problèmes d'accès aux handicapés.

Les gares sont très vitrées, assurant ainsi la transparence avec l'espace alentour. Elles disposent d'un affichage électronique indiquant le temps d'attente. Un ticket unique permet d'utiliser le métro, le bus et le tramway et donne également accès à des parkings relais situés à l'extrémité des lignes.

Conclusion

Un moyen de transport qui procure un réel plaisir dans son rapport à la ville et l'impression finale que les termes de requalification urbaine ne sont pas un concept abstrait.

Florence Lamblin



Plus d'infos sur le site internet de l'association.

Quartier vert Tombe Issoire : enquête

Le premier "quartier vert" de Paris, dans le XIV^e arrondissement, a fait couler beaucoup d'encre et a suscité bien des commentaires. La mairie est-elle allée trop loin ou, au contraire, s'est-elle montrée trop timorée ? Qu'en est-il des sens de circulation tant décriés par certains riverains ? L'association a envoyé ses reporters enquêter...

Nous sommes allés voir (à vélo) le nouveau quartier vert Tombe Issoire en cours de réalisation, un jour ensoleillé du mois d'octobre. Des travaux sont en cours pour transformer le carrefour Alésia-Tombe-Issoire en place. Sur la rue de la Tombe-Issoire, le changement d'ambiance est radical, très peu de voitures, des piétons. On réalise que la rue est assez commerçante, on prend le temps de regarder. Bientôt seront créées des pistes cyclables. En remontant la rue vers le boulevard Jourdan, on croise la police, qui verbalise un



Illustration (non contractuelle...) du carrefour Alésia - Tombe-Issoire - Sarrette.

camion et un automobiliste qui ont emprunté la voie réservée au bus. Preuve que la signalisation ne suffit toujours pas. Suite à notre visite et aux articles lus dans la presse, nous avons voulu interroger Damien Romanet, chargé de mission "quartier vert" à la mairie du XIV^e arrondissement.

Selon lui, plusieurs erreurs ont été commises et sont à l'origine de la grogne contre le projet :

Le plan de circulation : malgré une signalisation préventive dont les automobilistes n'ont tenu aucun compte, les voitures ont continué à s'engouffrer selon leur habitude dans la rue de la Tombe Issoire depuis le boulevard Jourdan. Bloquées ensuite par la rue mise à contresens, les voitures empruntaient les petites rues, se perdaient et paniquaient du fait du plan de circulation "labyrinthique".

Le contresens a donc été prolongé jusqu'au boulevard Jourdan.



Les reports de circulation ne se sont pas produits là où ils avaient été prévus. Des ajustements sont nécessaires.

Prise en compte de l'aspect commercial. Les commerçants, non organisés en association se sont sentis sacrifiés et n'ont pas fait au départ l'objet d'une attention particulière. Une association s'est donc créée, subventionnée par la Ville, qui prévoit d'organiser des ani-

Pavé de bonnes intentions...

Les riverains de la rue Damesme ont supporté les travaux d'aménagement le long de l'école et du collège avec philosophie mais ont en revanche hurlé quand les pavés de la rue ont disparu sous le bitume. Il semblerait que les services de la voirie ne sont pas sensibles à la beauté du pavé parisien...

Ainsi donc, le quartier vert pointe son nez rue Damesme... On a élargi les trottoirs, on s'apprête à planter des arbres. Qui ne s'en féliciterait ? Écoutez pourtant ma petite histoire de pavés.



Rue Damesme, il y avait des pavés. De ces jolis pavés parisiens gris et rose installés au début du siècle; de ces pavés qui faisaient le charme du quartier, surtout au printemps quand des brins d'herbe y poussaient.

En dépit d'une demande précise à la mairie, les pavés sont désormais recouverts d'une couche de bitume noir brillant. La rue sera plus chaude en été, et pour tout dire on se croirait dans le parking d'un centre commercial. Dommage que, sous prétexte d'installer la modernité à nos portes, on gomme la personnalité de nos quartiers. Cette initiative est d'autant plus bizarre qu'on réinstalle aujourd'hui des pavés dans les quartiers historiques du centre de Paris...

L'aménagement de la rue Damesme.

Il est trop tard pour les pavés de la rue Damesme. Espérons que les quelques rues du quartier qui en profitent encore échapperont au bitume.

Au fait, lorsqu'il s'agira de planter les arbres, pourquoi ne pas préférer les poiriers de la Butte aux Cailles aux monotones "lilas des Indes" qui fleurissent dans tous les quartiers neufs ?

Laure Winocour



Quartier vert Tombe Issoire : enquête (suite)

mations, de la publicité pour compenser les éventuelles pertes commerciales dues à la diminution du trafic.

La concertation n'a pas touché tous les habitants du quartier : certains secteurs n'étaient pas représentés par des associations de riverains, et l'invitation à la réunion publique de présentation du projet a été mal diffusée. Il est vrai que, à l'époque de la concertation,

les comités de quartier n'existaient pas. En conclusion et selon lui, il est nécessaire de "bloquer" les entrées du quartier le plus en amont possible, de créer un suivi des aménagements de façon à réaliser les ajustements nécessaires et d'intégrer les commerçants à la concertation.

Florence Lamblin



Le dispositif d'information destiné aux automobilistes rue de la Tombe-Issoire n'avait pas été ménagé mais il s'est révélé insuffisant pour vaincre les habitudes des habitués.

L'association "Les Peupliers" sur le site internet de la mairie du XIII^e arrondissement

La mairie du XIII^e vient d'ouvrir son site internet www.mairie13.paris.fr aux associations présentes dans l'arrondissement.

L'association "Les Peupliers" s'est inscrite avec enthousiasme dans cette nouvelle dynamique. Notre association est donc présente dans les pages **vie associative**, à la rubrique **l'espace associatif**. Vous pouvez y consulter en temps réel les articles d'actualité que le bureau de l'association fait désormais paraître régulièrement.

Merci à la mairie de Paris pour ce bel exemple de démocratie de proximité !

Et, toujours consultable, le site internet de l'association :

<http://ass.lespeupliers.free.fr>

Vous y trouvez l'actualité du quartier, les principales actions de l'association et même l'historique de ces dernières années.

Jérôme Marcillet

Poterne des Peupliers...

Si les services de la Ville de Paris ont prévu, dans le cadre du quartier vert, de limiter l'entrée dans Paris par la rue de la Poterne des Peupliers à une seule voie de bus élargie, d'autres projets voient le jour pour l'aménagement de cet accès.



La poterne aujourd'hui (ou peut-être demain car l'observateur attentif aura remarqué qu'on ne voit pas de voitures...).

Ainsi, nous nous faisons un plaisir de vous présenter ci-dessous celui du retour à la vie du bras mort de la Bièvre. On peut rêver d'un 57 remplacé par des coches d'eau ?...



Projet de reconquête de son lit original par le bras mort de la Bièvre (la largeur du cours d'eau est sans doute un peu exagérée...).

Ces deux photos sont extraites de l'excellente exposition qui se tient à la mairie du XIII^e arrondissement (ainsi que dans celle du V^e) jusqu'au 22 novembre sur le projet de remise au jour de la Bièvre.

Nous ne saurions trop conseiller par ailleurs à ceux que l'histoire de cette rivière intéresse de se plonger avec délices dans l'excellent ouvrage "Sur les traces de la Bièvre parisienne", de Renaud Gagneux, Jean Anckaert et Gérard Conte, spécialistes incontestés du sujet.

C'est probablement le bouquin le plus complet sur le cours parisien de la Bièvre, du parc Kellermann jusqu'à la Seine, à travers les arrondissements et les âges et c'est passionnant ! (Éditions Parigramme, 156 pages, 22 euros, en vente dans toutes les bonnes librairies...).

Quartier vert des Peupliers, dernière minute...

De novembre 2001 à mai de cette année, cinq réunions de concertation entre associations du quartier, élus et techniciens ont eu lieu. Elles ont permis d'établir un diagnostic précis du secteur concerné par le quartier vert et de faire des propositions d'aménagements en fonction des demandes, parfois contradictoires, des participants.

Jérôme Coumet, premier adjoint au maire du XIII^e chargé de la voirie, que nous avons rencontré, nous a donné quelques informations sur la poursuite du processus de concertation sur le quartier vert.

Cette concertation va être étendue à tous les habitants du quartier ainsi qu'aux commerçants. Un questionnaire va leur être adressé et ils pourront ainsi se prononcer sur le projet. Une réunion publique d'information sera organisée simultanément, vraisemblablement courant janvier.

Le conseil de quartier, lors des réunions de la commission transports et circulation (ouverte à tous) ou bien dans le cadre d'une commission ou sous-commission spécifique peut également être un lieu de débat.

Opération *Beaujolais nouveau!...*

Comme chaque année, l'association organise une réunion sympathique et chaleureuse autour de la sortie du beaujolais nouveau qui, cette année, aura sans aucun doute un goût inimitable de truc épatant mais – à l'heure où nous mettons sous presse – top secret.

Nous vous convions donc tous le **vendredi 22 novembre**, de 19 heures à 21 heures, au bureau de tabac de la place de l'Abbé-Georges-Hénocque (place des Peupliers pour les intimes...) à la rituelle dégustation.

Ce sera l'occasion d'échanger, autour d'un verre de nectar nouveau et de quelques rondelles de saucisson, les dernières informations sur le quartier vert, de renouveler les cotisations ou de s'inscrire à l'association pour ceux qui ne la connaissent pas encore... Bref, de se retrouver.

A vendredi donc !

La participation à la soirée est fixée à 6 euros par personne.



Spécial bon voisinage...

Un **vide-grenier**, organisé au profit des actions sociales de l'ARBP, l'AKPP et La Mèche, se tiendra boulevard Kellermann, entre les rues Gouthière et Thomire, **dimanche 8 décembre**, de 9 heures à 18 heures. Tarif : 13 € pour les riverains, 18 € pour les autres. Renseignements et inscriptions : AKPP 01 45 80 24 04.



Association Les Peupliers

régie par la loi du 1^{er} juillet 1901



CERTIFICAT D'ADHÉSION



Je soussignée Florence Lamblin, présidente de l'association,

certifie que M _____

a versé la somme de _____ *euros (en lettres)*

et est devenu(e) membre de l'association pour l'année 2002.

BULLETIN D'ADHÉSION

Adhrez à l'association "Les Peupliers"

association loi 1901. 3, place de l'Abbé-Georges-Hénocque. 75013 Paris.

association.lespeupliers@wanadoo.fr et <http://ass.lespeupliers.free.fr>

M., Mme _____

Adresse _____

Tél. _____

mail _____

Verse, le (date) _____ la somme de 10 euros, cotisation annuelle à l'association.